

ETAT DES LIEUX DES ACTIONS CONTRIBUANT A LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET A LA MAITRISE DE LA LANGUE DANS LES CONTRATS DE VILLE

LA VILLE DE MARSEILLE
LE TERRITOIRE DE SAINT-BARTHÉLEMY
 (14^{ième} arrondissement)

**CENTRE RESSOURCES ILLETTRISME
 RÉGION PACA**

3, cours Joseph Thierry
 13001 Marseille
 Tél : 04 91 08 49 89
 Fax : 04 91 08 78 36
 ressources.paca@illettrisme.org
 www.illettrisme.org

SOMMAIRE :

CADRE ET CONTEXTE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES : CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME, DÉLIMITATION D'UN CHAMP D'INTERVENTION

LES CP AMÉNAGÉS A SAINT BARTHELEMY

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

CONTRAT DE VILLE : ACTEURS ET ACTIONS

ATOUTS ET FAIBLESSE

RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE CADRE ET CONTEXTE

Nov. 2004 - Avril 2005

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'une convention entre le SGAR, la DRAC et le CRI, qui missionne ce dernier sur le diagnostic des actions liées à la lutte contre l'illettrisme dans les contrats de ville.

Renouvelée annuellement depuis 1998, elle porte en 2004-2005 sur le thème du partenariat éducatif dans le champ de la prévention de l'illettrisme sur les territoires de :

- La Ciotat,
- Avignon
- Marseille : Quartiers de Saint-Barthélemy, Notre Dame Limite et la Penne sur Huveaune.

Ce travail s'inscrit dans le cadre des priorités retenues du Plan d'action régional de lutte contre l'illettrisme.

OBJET : TERRITOIRE DE SAINT BERTHELEMY

- Améliorer la connaissance des publics bénéficiaires des actions liées à la lutte contre l'illettrisme,
- Contribuer à la construction d'une vision claire de leurs besoins,
- Rechercher une adéquation entre l'offre et la demande,
- Repérer et analyser des actions à forte plus value.

THÉMATIQUES AUTOUR DE LA PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME DANS LE CONTRAT DE VILLE :

Le partenariat éducatif et la prévention de l'illettrisme

LE CHOIX MÉTHODOLOGIQUE :

Le contexte actuel impacte les orientations des dispositifs et réinterroge la place des partenaires et du contrat de ville. La démarche méthodologique choisie s'appuie donc sur le point de vue des acteurs de terrains (entretiens individuels auprès des professionnels de l'éducation, de la culture, de l'insertion) afin de produire une analyse qualitative des données chiffrées 2004 et orientations 2005.

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES : CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DE SAINT BARTHÉLÉMY

De son histoire liée à l'immigration algérienne dès 1950 et à la construction de nombreux logements sociaux, Saint-Barthélemy se caractérise par une population où coexistent de nombreuses cultures.

En moyenne, une population plus jeune que celle de l'agglomération marseillaise, étrangère en grande proportion, ainsi qu'en location HLM, on notera une surreprésentation des personnes non diplômées, un faible poids d'actifs occupés, et un chômage de longue durée.

SPÉCIFICITÉS :

- Une histoire
 Fin 1975 : achèvement des travaux , 8 800 HLM dans les cités de Font Vert, Picon, la Busserine, Saint Barthélémy, la Benausse, les Flamants-Iris, le Mail.
- Des cités réparties en deux grands ensembles situés de part et d'autres d'un axe routier ,
- Une vingtaine de cultures différentes,
- Une vie associative et politique déterminant un fort partenariat éducatif.

POPULATION :

- Moins de 20 ans : 42 % centre urbain et la Busserine, 37 % à Picon, Font Vert et aux Flamants, contre 23 % à Marseille.
- Population étrangère :
 Picon et Font Vert : 22 %, Flamants : 26 % ,
 contre 6,8 % sur l'ensemble de la ville de Marseille.
- Ménages de taille moyenne, plus grande sur l'ensemble du territoire dont la quasi-totalité est locataire dans un HLM

FORMATION / EMPLOI :

- Les personnes non diplômées surreprésentées :
 entre 42 % et 45 % sans diplôme,
- Faible poids des actifs occupés, et le poids des femmes parmi les actifs est sensiblement plus faible.
- Actifs au chômage plus jeunes : entre 15 et 16,5 % des chômeurs de moins de 25 ans dans les cités de la Busserine, Picon, Font Vert et les Flamants, contre 12,9 % à Marseille

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME, DÉLIMITATION D'UN CHAMP D'INTERVENTION

DE LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE À LA PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME DÈS L'ÉCOLE

• L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) :

Elle définit comme participant à la prévention de l'illettrisme « toutes les initiatives qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, toutes celles qui donnent aux enfants le goût d'apprendre et la capacité à le faire ».

Elle a inscrit 7 priorités au plan national 2004-2005 qui concernent la petite enfance, l'enfant, l'adolescent, leurs familles et les acteurs de l'environnement.

• Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche :

Le plan d'action 2002 introduit la prévention de l'illettrisme comme chantier prioritaire.

L'emploi du terme illettrisme vient donc s'adosser à celui d'échec scolaire, dans une vision des apprentissages de base selon un processus continu. Il propose d'expérimenter de nouveaux dispositifs dont les CP à dispositif pédagogique aménagé en ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires) et REP (réseaux d'éducation prioritaire). Ils s'inscrivent dans un plan de prévention tout au long de l'école primaire, pour à la fois :

- faire évoluer les méthodes de lecture
- prévenir des difficultés d'apprentissage,
- et prévoir un allègement d'effectif.

L'idée est d'exploiter le petit nombre d'élèves pour transformer les pratiques professionnelles.

LE POSITIONNEMENT DU CONTRAT DE VILLE DE MARSEILLE (2000 - 06) EN MATIÈRE D'ILLETTRISME

Abordé dans le cadre plus global de la réussite éducative et de la lutte contre les inégalités scolaires :

une responsabilité partagée :

8 priorités :

- maîtrise de la langue,
- socialisation des jeunes enfants,
- apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté,
- mise en place d'activités péri et parascolaires,
- lutte contre l'absentéisme et la déscolarisation,
- réflexion autour de la fonction parentale,
- santé,
- requalification des établissements et équipements.

• Le contrat Éducatif Local (CEL) :

Il vise à permettre l'accès à tous au savoir, à la culture et au sport et à « promouvoir une politique efficace de lutte contre les inégalités et les exclusions ». Il constitue le support contractuel pour tous les projets qui concernent le péri et l'extra scolaire. Objectifs opérationnels sur ce territoire : cinq groupes de travail thématiques qui ont été actés :

- accompagnement à la scolarité,

- ruptures éducatives,
- loisirs éducatifs,
- actions culturelles, dont les actions de prévention de l'illettrisme par le livre
- activités sportives.

• L'accompagnement à la scolarité :

L'accompagnement scolaire, devenu accompagnement à la scolarité, joue un rôle de complément et de partenariat avec l'école.

Les dispositifs AEPS (Animation Éducative périscolaire), RSE (Réseaux Solidarité École), et CLAS sont fondus depuis 2000 dans un seul dispositif, le :

• Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Il est défini par :

- une charte nationale d'accompagnement à la scolarité (juin 2001)
- une circulaire interministérielle annuelle relative à la mise en œuvre de la politique de l'accompagnement à la scolarité.
- des circulaires interministérielles du 9 juillet 1998 et du 22 novembre 2000 relatives à la mise en place du contrat éducatif local.

LES CP AMÉNAGÉS À SAINT-BARTHÉLEMY EN 2004

En 2002 : 1^{ères} expérimentations au plan national.

Sur Saint Barthélemy :

- En 2003 : 3 écoles impliquées dans le dispositif : Les lauriers, Bouge, La Busserine
- En 2004 : 3 écoles impliquées dans le dispositif : La Busserine, Fontvert, Vayssière, Bouge : transfert sur le CE1

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE FONTVERT :

Total effectif : 200 enfants

⇒ 41 élèves concernés, 3 classes

- Enfants francophones
- Accompagnement scolaire pour cette école : 2 clubs Coup de Pouce et 2 groupes ATSP

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA BUSSERINE :

Total effectif : 180 familles des trois cités

⇒ 51 élèves concernés, 2 classes avec AED

- Enfants francophones (50% d'origine maghrébine, 25% comorienne) de St Barthélemy, La Busserine et Picon
- Taux de redoublement de 6%, 2% arrivés depuis 2 ou 3 ans
- Accompagnement scolaire pour cette école : 2 clubs Coup de Pouce et 1 groupe ATSP, 1 CLAS
- Rencontres parents

A noter : l'école maternelle Busserine organise des rencontres mensuelles avec les parents.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAYSSIÈRE II :

Total effectif : 312 enfants

⇒ 70 élèves concernés, 3 classes avec un enseignant supplémentaire.

- 45% d'origine africaine
- Accompagnement scolaire pour cette école : 3 clubs Coup de Pouce, 1 groupe ATSP (Busserine)

- L'implication des parents varie selon leur situation sociale et leur maîtrise de la langue

BILAN 2004

A partir des analyses établies par les équipes pédagogiques, il ressort des questionnements sur :

- le partage d'une culture commune de la prévention,
- les changements de pratiques professionnelles à mettre en œuvre.

Ont été ainsi menés :

- une pédagogie différenciée,
- la conduite d'activités qui ne peuvent se réaliser en grand groupe, un travail collaboratif entre enseignants et avec les conseillers pédagogiques,
- des évaluations pour mieux apprécier les résultats de l'élève.

PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME SUR LE TERRITOIRE : LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Un nombre d'actions en nette diminution depuis 2002 sur ce territoire : 61 actions en 2004, 90 actions en 2002

LES DISPOSITIFS 'COUP DE POUCE' :

Sur Saint-barthélemy, ces actions sont financées dans le contrat de ville par l'intermédiaire des associations porteuses de ces actions : AASQB et AGA-MFA.

On notera du point de vue des enseignants, un effet positif sur le comportement des élèves, et du point de vue des parents, un plus grand intérêt remarqué pour la lecture et l'écriture. La formation des animateurs et leur adhésion à une charte déontologique ainsi que la définition d'un cadre précis qui introduit une dimension ludique, sont, semble-t-il, une clé de la réussite. (*)

Ces actions illustrent positivement les modalités d'un partenariat Politique de la ville et Éducation Nationale, dans un objectif de continuité éducative.

- 39 enfants de CP issus de 4 écoles inscrites dans le dispositif CP aménagés.

(*) Cf. Proposition de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville- GIP Politique de la ville Marseille

ACCOMPAGNEMENT DE TRAVAIL SCOLAIRE PERSONNALISÉ (ATSP) :

La Ville de Marseille a mis en place, dans les années 1980, ce en direction des enfants en difficulté scolaire (fin de cycle primaire : 8 à 12 ans), et ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour effectuer leurs devoirs.

Cet accompagnement est réalisé par des étudiants qui se destinent au métier d'enseignant.

Ces actions se déroulent dans des écoles, des centres sociaux ou d'animation et des locaux associatifs.

- 2003/04 : 16 enfants concernés École élémentaire La Busserine et Vayssière II :
5 enfants en 3 groupes d'âge
- Action Hors temps scolaire,
1 heure dans les locaux de l'association.
- Difficulté : peu de considération de la part des parents (faible assiduité) pour une activité en dehors de l'école !

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL À LA SCOLARITÉ (CLAS) :

Dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité (inscrit dans les objectifs et les principes d'action définis par la charte nationale) a été mis en place pour renforcer l'égalité des chances et favoriser la réussite scolaire. Il s'adresse aux élèves de l'enseignement des premier et second degrés, sur l'ensemble du territoire national et en priorité dans les zones urbaines sensibles et les réseaux d'éducation prioritaire (ZEP et REP).

Tous les ans, la campagne d'appel à projets fait l'objet d'une circulaire relative à la mise en oeuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité.

- 2003/04 : 4 groupes, 8 élèves École élémentaire La Busserine :
- Groupes de niveaux
(primaire : du CE1 au CM2)

ACTEURS ET ACTIONS PROPOSÉES

Programmation 2004	Actions périscolaires	Actions extrascolaires	Autres actions
1. AASQB Centre d'animation Busserine - Accompagnement scolaire - Animation jeunes	- Soutien scolaire primaire 3 ATSP, 2 CLAS, 8 Coup de pouce - Soutien scolaire secondaire des 12-18 ans	- Atelier lecture à la BCD enfants /parents ⇒ Passeport Vacances 6-12 ans (hors CV)	- Accueil d'élèves collège Manet exclus temporairement - Atelier Info parents - Fête du quartier, manifestations culturelles - Actions personnes âgées - Activités socio-éducatives et points écoute 12/18 ans
2. ASSOCIATION DE GESTION & D'ANIMATION MAISON DES FAMILLES (AGA-MFA) - Accompagnement scolaire - Animation jeunes	- 2 ATSP - 2 coup de Pouce	- Passeport Vacances	- Soutien à la parentalité par la maîtrise de la langue - actions socio-culturelles
3. BODY AND SOUL - Culture		- Pole médiation culturelle 6-23 ans	- Encadrement en milieu scolaire (EMS) : danse, musique, chant
4. BOUGE DE LÀ - Maîtrise de la langue			- Lutte contre l'illettrisme et échec scolaire au LP La Vigie en temps scolaire
5. COMITÉ MAM'EGA - Maîtrise de la langue - Prévention LCI : Diverses actions dans projet 'Carrefour autour du livre'		- Depuis 2002 'Mam'y lit'. Atelier lecture écriture de conte pour enfants de 6 à 12 ans (32)	- Atelier lecture en direction des femmes en alphabétisation à Shebba - Lire en fête - Printemps des poètes
6. FÉDÉRATION AIL - Accompagnement parents - Maîtrise de la langue - Vie collective - Culture	- Lire et faire lire (Fontvert) - Actions parents enfants	- Actions parents enfants	- Apprendre à vivre ensemble - Action intergénérationnelle autour du livre pour développer le goût de la lecture - Actions de médiation socio-culturelle et de promotion du livre et de la lecture
7. SCHEBBA - Accompagnement parents			- Action 'Parents relais et femmes relais' dans diverses écoles (soutien à la parentalité)

LES ATOUTS ET FAIBLESSES

CONSTAT GLOBAL :

Atouts :

- La richesse d'un réseau associatif fonctionnant en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale et articulant temps scolaires et périscolaires.
 - L'implication forte des différents acteurs (enseignants, animateurs, ...)
- Envisager un prolongement vers d'autres dispositifs permettrait d'engager une dynamique d'évolution des pratiques professionnelles à moyen terme.

Limites :

- Une professionnalisation engagée mais freinée par un manque de moyens, et les modalités d'un financement annuel qui excluent une mise en perspective sur le long terme.

Les structures engagées dans une réflexion méritent d'être soutenue par un travail de clarification des objectifs, stratégies et plan d'action.

- Peu ou pas d'actions sont proposées en direction la petite enfance et de l'accompagnement parental. Mal repérées, elles ne prennent pas en compte la dimension de l'illettrisme

BESOINS REPÉRÉS :

En accompagnement scolaire :

- La demande est non totalement satisfaite, et entendue comme « aide aux devoirs ».
- D'autres démarches sont à mettre en œuvre :
- l'accompagnement par des approches ludiques (qui engendrent des changements comportementaux),
 - ou un accompagnement individualisé (motivé et valorise les élèves en difficulté).
- La formation des accompagnateurs est indispensable, et plus particulièrement sur un volet « illettrisme ».

La coordination des actions est rendue difficile par la non prise en compte de temps supplémentaires nécessaires aux enseignants pour leur implication dans ce type d'action.

En accompagnement à la parentalité :

- Du côté des écoles maternelles, les actions en direction des parents pour les associer à une démarche éducative commune sont à développer.
- La création de ludothèques permettrait de proposer un lieu de rencontre privilégié

- En primaire, le faible engagement dans les associations de parents d'élèves, mal structurées, est un frein au partenariat éducatif.

Inviter les parents à participer au projet d'école, développer des actions en lien avec des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP), travailler sur la représentation de l'école, sont autant de possibilités de clarifier les enjeux en responsabilisant les parents.

- Les actions d'éducation et de formation à la santé y compris en direction du corps enseignant sont à améliorer.

Des actions socio-éducatives à développer :

En direction de la petite enfance, des femmes et relais école famille, Informatique, Internet, musique, ateliers d'écriture, Pédagogie différenciée, classe transplantées en dehors du quartier..., Cours de français pour les femmes, Sur Font Vert, mal couvert par des activités péri ou extrascolaires.

RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS

3 NIVEAUX D'INTERVENTION

- **Institutionnel** : les membres de l'équipe opérationnelle, le Directeur du Centre ressources politique de la ville de la région PACA, le Conservateur de la Bibliothèque du Merlan
- **Opérateurs de terrain** : Les associations de proximité financées dans le cadre du contrat de Ville, Les établissements scolaires du secteur, mais aussi des organismes de formation intervenant dans le secteur ou susceptibles de représenter une ressource supplémentaire dans un ou plusieurs des domaines d'action de la prévention de l'illettrisme identifiés par l'ANLCI.
- **Habitants** : Tout âge confondu, ayant participé aux actions ou potentiellement concernés par la programmation.

OUTILS DE MISE EN ŒUVRE :

Niveau Institutionnel

Un groupe de travail sur la construction du projet territorial de lutte contre l'illettrisme associant les opérateurs de terrain pourrait porter sur la définition :

- d'un cadre et d'un langage communs : définition précise de l'illettrisme et des domaines d'action qui se rattachent à leur maîtrise,
- de priorités donnant lieu à une réorientation des actions et à une estimation des moyens,
- d'un système d'information permettant d'améliorer la connaissance des publics et le suivi des actions (à l'heure actuelle difficilement évaluables, d'où la nécessité de cet outil d'observation servant aussi l'évaluation.)
- de rencontres régulières formalisées sur la question de l'illettrisme, sous diverses entrées : information sur les dispositifs de réussite éducative en 2005, sur les programmes familiaux locaux, suivi des actions, professionnalisation des acteurs du territoire...

Opérateurs de terrain :

Il s'avère nécessaire d'envisager :

- des échanges de pratiques institutionnalisés associant différents réseaux d'acteurs, notamment autour des apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, le croisement des regards sur l'enfant permet une meilleure adéquation des actions.
- la construction d'outils communs d'accueil, de suivi, de liaison : participation aux actions de professionnalisation existantes telles que les journées proposées par le CRI-Région PACA

Habitants

Appui sur les opérateurs cités et relais d'information :

- la diffusion d'information sur les activités
- la mobilisation des habitants par une information sur les dispositifs et lieux ressources pouvant aider les familles à saisir les enjeux des apprentissages de base, directement, ou par l'intermédiaire de médiateurs, travailleurs sociaux, pour une meilleure lisibilité des actions et un décloisonnement des champs d'intervention.

EN SYNTHÈSE

UNE FORCE : Richesse et pertinence du partenariat entre le secteur associatif et l'Éducation Nationale, impliquée dans les actions de proximité.

DES FAIBLESSES : les actions existantes, hors accompagnement scolaire, ne visent pas explicitement des objectifs de lutte contre l'illettrisme et y contribuent donc de façon partielle ; certaines ressources sont insuffisamment exploitées.

DES POSSIBLES : Un accueil plus fréquent de groupes, des animations de la bibliothèque dans les associations pour permettre de décloisonner les actions d'accompagnement et les actions à dominante culturelle ; Distinguer parmi les actions d'accompagnement à la fonction parentale, celles qui visent la maîtrise de la langue et/ou des savoirs de base et celles orientées sur d'autres thèmes

UN PLAN D'ACTION : inscrit dans le cadre du Contrat éducatif local.

La démarche est participative et devra associer les acteurs de terrain repérés, afin d'envisager avec eux une plus grande prise en compte de l'illettrisme dans leurs actions, mais aussi la construction d'outils de suivi et d'évaluation adéquats, une professionnalisation dans ce domaine.